

Association Midi à Cartigny

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 27 septembre 2018 à 20h

Excusées : Paola DESTEFANO - Karin RUPP

Présentes : Sandra ANDENMATTEN - Nathalie BARTHOMEUF SEURET - Laure BIZE – Delphine BOLLE DE PAOLI - Ursula BURI - Ana DENTAND - Juliana GEERTSEMA - Christèle GERBER - Roberta HOFER - Jessica LECOULTRE - Nathalie MATURANA - Sophie RAPTIS - Hyrije SHAQIRI - Annie WITTA - Cécile ZBINDEN

Présents: Darius GEDMINAS - Marc HERZER - Patrick HORNER - Gaël MAILLEFER - Stefan ETTLIN

1. Accueil et rapport du président

Stefan ETTLIN ouvre la séance avec émotion puisqu'il s'agit de sa dernière Assemblée Générale. Il tire un rapide bilan de ses sept années passées au Comité, dont trois comme président. Il remercie toutes les personnes qui ont œuvré avec lui tout au long de ces années fort enrichissantes et se réjouit de voir que le MAC est transmis dans d'excellentes mains avec la nomination de Sophie RAPTIS à la tête de l'association.

2. Approbation du PV de la dernière assemblée

Le PV de l'Assemblée Générale de 2017 est adopté par acclamation.

3. Rapport des activités des animatrices

Ursula BURI présente une journée type au MAC. La journée commence avec l'accueil à 11h30. Les animatrices serrent tout d'abord la main des enfants. Ces derniers mettent ensuite leurs pantoufles (en rappelant aux parents qui l'auraient oublié qu'il faut amener des pantoufles !) puis ils se lavent les mains avant que les repas ne soient distribués table par table. Les enfants doivent mettre de tout dans leur assiette, mais ils ne sont jamais forcés à goûter les mets. Un moment de silence est demandé pour retrouver la sérénité juste avant le début du repas. Après s'être brossé les dents (en rappelant aux parents qui l'auraient oublié qu'il faut amener une brosse à dents !), les enfants sortent pour des activités diverses, sauf lorsque le temps est mauvais et que la salle de gym est alors utilisée. Enfin, Ursula BURI explique le fonctionnement du tableau du comportement et précise que les parents sont convoqués en cas de soucis répétés.

Cécile ZBINDEN ajoute que le groupe est parfois partagé en deux en fonction du nombre d'enfants, notamment le mardi et le jeudi. Elle rappelle également que les animatrices sont en contact avec les maîtresses.

En ce qui concerne le soir, le fonctionnement est similaire à celui du midi, mais cette fois c'est un goûter qui est servi. Là aussi, les enfants sortent rapidement, sauf lorsque le temps ne s'y prête pas. Hyrije SHAQIRI soulève le problème des parents qui viennent récupérer leurs enfants en retard. Elle rappelle que la procédure pour laisser un enfant seul à 18h00 prévoit qu'il faut impérativement écrire un e-mail au Comité au préalable.

4. Présentation des comptes du MAC

Laure BIZE présente les comptes de l'exercice passé en rappelant que le MAC vit grandement de la subvention communale. Elle rappelle également que le Comité souhaite la présence de 3 animatrices à midi et de 2 animatrices le soir pour des questions de sécurité.

D'un point de vue comptable, l'exercice de l'année écoulée se solde avec une perte de 4'277.-

Cette perte s'explique principalement par une variation du nombre d'inscrits par rapport au nombre de présences réelles ainsi que par des frais de remplacement.

Une discussion s'engage pour savoir comment éviter de se retrouver en situation financière difficile à l'avenir. Delphine BOLLE DE PAOLI explique qu'une augmentation du budget intégrant des frais de remplacement hypothétiques n'a que peu de chance d'être acceptée par la commune.

Association Midi à Cartigny

A l'issue de la discussion, Patrick HORNER propose que l'Assemblée Générale donne une décharge au Comité pour augmenter les frais de garde de façon raisonnable en cours d'année, si cela devait être nécessaire. Cette augmentation devrait alors être finalisée lors de l'AG en 2019.

5. Mise au vote d'une décharge au Comité pour une augmentation des frais de garde

La décharge au Comité est acceptée à l'unanimité.

6. Approbation des comptes

Les comptes présentés par Laure BIZE sont acceptés par acclamation.

7. Élection du Comité

Stefan ETTLIN, démissionnaire, propose l'élection de Sophie RAPTIS comme présidente. Il propose également de réélire le Comité sortant dans son intégralité en y incluant Ana DENTAND et Juliana GEERTSEEMA.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le Comité pour l'exercice 2018-2019 est donc composé comme suit :

Mme Sophie RAPTIS, présidente
Mme Laure BIZE, trésorière
Mme Nathalie BARTHOMEUF SEURET, membre, chargée du suivi des animatrices
Mme Christèle GERBER, membre, chargée du suivi des animatrices
Mme Ana DENTAND, membre, chargée de la cellule événementielle
Mme Juliana GEERTSEEMA, membre, chargée de la cellule événementielle

Malheureusement, aucune nouvelle entrée dans le Comité n'est à signaler.

8. Divers

Sophie RAPTIS nous rapporte les nouveautés proposées par notre traiteur KIDELIS. Elle signale notamment que les menus pour les allergiques sont désormais préparés dans un lieu séparé. Elle rajoute que le mode de commande va être modifié, que sa gestion sera directement effectuée sur le site de KIDELIS. Elle informe par ailleurs l'assemblée qu'à l'avenir il ne sera peut-être plus possible d'annuler son repas le jour même, et qu'il faudra sans doute décommander les repas un jour avant. Enfin, les menus figureront sur le site de KIDELIS dès le mois d'octobre.

A la suite d'une question, Sophie RAPTIS rappelle qu'il faut toujours informer les animatrices de l'absence des enfants, y compris lorsqu'ils font une activité avec l'école (sortie, santescalade...). En effet, il est arrivé par le passé que la transmission d'une information entre l'école et le MAC se perde. Il vaut donc mieux avertir les personnes concernées une fois de trop que pas assez.

Enfin, pour répondre à la préoccupation d'Hyrije SHAQIRI, Sophie RAPTIS va élaborer deux lettres-type déchargeant les animatrices en cas de retard : une première lettre-type à l'attention des parents dont les enfants sont entre la 5P et la 8P, une deuxième autorisant un autre adulte à venir chercher un enfant.

La soirée se termine avec un cadeau remis par la commune au président sortant, qui remercie pour la part l'adjointe à la maire Delphine BOLLE DE PAOLI pour son soutien tout au long de ses années de présidence.

La séance est levée à 21h15